

Déclaration des performances
suivant annexe III du Règlement (UE) N° 305/2011
(règlement sur les produits de construction)



pour le produit "**Mortier à maçonner à base de trass TZM SAKRET**"

N° 3017

1. Code d'identification unique du produit type :

EN 998-2:2010 G M10
EN 998-1:2010 GP CS IV

2. Numéro de type, de lot ou série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

N° de lot : voir emballage du produit

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Mortier de maçonnerie normal après essai de qualification pour les murs, piliers et cloisons à l'intérieur et à l'extérieur

Enduit au ciment normal CS IV comme enduit extérieur et intérieur pour les murs, plafonds, piliers et cloisons

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

SAKRET GmbH
Osterhagener Str. 2
37431 Bad Lauterberg

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

non requis

6. Le système ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Système 2+

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

L'organisme notifié (Institut für Baustoffprüfung, Waldkirch, 1350) a effectué l'inspection initiale de l'usine et du contrôle interne de production en usine ainsi que la surveillance continue, l'évaluation et l'approbation du contrôle interne de production en usine selon le système 2+ et

délivré la déclaration suivante :

**Attestation de la conformité du contrôle interne de la production en
usine N° 1350-BPR-001(04)**

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

non requis

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Comportement au feu :	A1	EN 998-1:2010 EN 998-2:2010
Résistance à la pression :	M 10	EN 998-2:2010
Résistance au cisaillement au début (résistance au cisaillement) :	0,15 N/mm ² (valeur tableau)	EN 998-2:2010
Résistance à la traction :	≥ 0,08 N/mm ² (en cas de figure de rupture A, B ou C)	EN 998-1:2010
Absorption d'eau :	W0	EN 998-1:2010
	NPD	EN 998-2:2010
Teneur en chlorure :	< 0,1 M-%	EN 998-2:2010
Perméable à la vapeur d'eau μ :	≤ 25	EN 998-1:2010
	15/35 (valeur du tableau selon EN 1745)	EN 998-2:2010
Conductibilité thermique $\lambda_{10,dry,mat}$:	≤ 0,82 W/(m * K) pour P=50% ≤ 0,89 W/(m * K) pour P=90% (valeur du tableau selon EN 1745)	EN 998-1:2010 EN 998-2:2010
Stabilité (résistance au gel) :	Procédé de contrôle non défini	EN 998-1:2010
	Sur la base des expériences disponibles pour une utilisation correcte, convient à un environnement très agressif conformément à la norme EN 998-2 annexe B	EN 998-2:2010

Lorsque, conformément aux articles 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit :

non requis

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé par le fabricant et en son nom par :

Dr. Klaus Hoffmann, directeur
R&D
(nom et fonction)

Stefan Ruhland, directeur
laboratoire
(nom et fonction)

Bad Lauterberg, le 01/07/2013
(date et lieu d'émission)

par pro-
curation



par
intérim

